



Anderlues, le 13 novembre 2018

Chers amis,

Je vous ai promis de vous informer via ce « petit journal d'une conseillère », je prends donc « ma plume numérique » pour vous écrire.

Ce soir c'était la dernière séance du conseil communal, la salle était comble pour saluer les élus sortants, manquait le premier d'entre nous, retenu pour une réunion plus importante .

Ce conseil commun avec le CPAS m'a permis de saluer des personnes qui me manquent de par la qualité de leur travail, mais je ne vais pas m'attarder sur cette première partie qui est passée vitesse grand V.

En l'absence de notre Bourgmestre, c'est le premier échevin qui à pris la parole, énumérant des points auxquels tous ou presque acquiescent.

Une remarque est émise par Jean-Marie Flamant sur la nécessité d'être vigilant aux intérêts que la commune doit payer sur les comptes en négatifs et qui font perdre bêtement de l'argent à Anderlues. Ils y répondent par un oui mais ...

Les points s'égrainent ... On salue les membres du conseil des aînés...

Arrivent les divers avec « l'au-revoir » d'un conseiller, qui énumère « ses » actions et « son » combat héroïque seul contre tous.

Puis, un homme, Jean-Marie Flamant, lève la main. Encore lui ? Bien oui ! Il souligne les problèmes posés par notre château d'eau ; briques qui tombent; fuites d'eau. Il insiste sur les dangers potentiels que ces problèmes pourraient entraîner s'ils ne sont pas pris au sérieux et résolus rapidement. Il précise qu'il est du rôle de la commune d'insister auprès de la société des eaux pour qu'elle agisse au plus vite, avant que des choses plus graves ne viennent perturber la vie des habitants des maisons voisines. Et, je dois bien avouée avoir été quelque peu surprise par la désinvolture des réponses apportées. Ce que ne manque pas de souligner Hadrien Polain.

Enfin, la parole est donnée à deux jeunes gens préoccupés par la sécurité de leurs quartiers : la cité des Aulnias et la ruelle Bonge. Je me suis dit, chouette ! Deux jeunes qui s'impliquent dans la vie de leur quartier vont être entendus et ils vont leur proposer des solutions ... Bien non ! Ils s'entendent répondre que c'est du fait de la région wallonne, pas de la commune... qu'il y a des règles, des normes, des distances.... Pfff ! Comment vous dire ? L'interpellation de ces deux jeunes gens ne demande-t-elle pas que nos autorités leur disent « nous allons écrire dès demain un courrier aux autorités compétentes (si nous ne le sommes pas) pour régler le problème au plus vite. Ne serait-ce pas ce que vous feriez ? Le second jeune homme s'inquiétait du manque d'éclairage dans la ruelle où d'horribles crimes ont été commis. Il s'est vu répondre que le problème avait été réglé ... Le hic, si je peut dire, c'est que ce jeune homme ne voit aucune différence entre l'avant et l'après « résolution » du problème :-)

Voilà, ceci termine mon petit résumé de ce dernier conseil de la mandature.

Je vous donne rendez-vous le 3 décembre avec la mise en place du nouveau conseil .

Bien à vous

Pat